

Université régionale – BELC Dakar 18-22 juin 2019

Procédure d'inscription et conditions générales de participation

**Date limite de réception des dossiers de candidature au
CIEP
26 mai 2019**

Procédure destinée à :

- un candidat qui prend en charge personnellement la totalité des frais d'inscription

ou

- un candidat pris en charge par un organisme pour une partie ou l'ensemble des frais d'inscription

Vos interlocutrices au CIEP À Sèvres, France		Votre interlocuteur à l'Ambassade de France au Sénégal
Inscription en ligne Aïcha BOUDEMIA Tél : +33 1 45 07 60 87 @ boudemia@ciep.fr	Programme de formation Caroline PEREZ Tél : +33 1 45 07 63 63 @ perez@ciep.fr Nina BERBERIAN Tél : +33 1 45 07 61 23 @ berberian@ciep.fr	Tarifs et financement Annabelle OSTYN /directrice des cours et promotion du français Tél : +221 33 821 08 22/33 823 03 20 @ annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com

SOMMAIRE

1	INSCRIPTIONS	3
2	TARIFS	3
3	FINANCEMENT	3
3.1	PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE	3
3.2	PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME	3
3.3	PRISE EN CHARGE PAR LA STRUCTURE ORGANISATRICE	4
4	CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION	4
5	CENTRE DE FORMATION	4
6	HÉBERGEMENT	4
7	RESTAURATION	5
8	TRANSPORTS	5
9	PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES	5
10	CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION	6
10.1	DEROULEMENT DE LA FORMATION.....	6
10.2	CERTIFICAT	6
10.3	ENQUETE DE SATISFACTION	6
10.4	ASSURANCE RESPONSABILITE	6

1 INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire vous devez :

1. Choisir vos modules de formation sur la page web du CIEP :
<http://www.ciep.fr/belc/universites-regionales/Dakar-2019>
2. Préparer votre **CV en français, votre projet professionnel** (téléchargeable sur la page web du CIEP) ;

3. Suivre le bouton :



4. S'inscrire et compléter les informations demandées sur le site d'inscription.

2 TARIFS

Forfait comprenant : les frais de formation, d'hébergement, de restauration, et les activités du programme : 400 €

3 FINANCEMENT

3.1 Prise en charge individuelle

Vous prenez en charge personnellement la totalité des frais liés à votre formation, vous devez :

- 1- après avoir déposé votre dossier électronique sur le site du CIEP, le Secrétariat Général de l'Institut français au Sénégal (IFS) prendra contact avec vous afin d'identifier les modalités de paiement.

Vous résidez dans la zone CFA : le Secrétariat Général vous fera parvenir le RIB pour le virement à l'IFS en zone CFA.

Vous résidez hors zone CFA : le Secrétariat Général vous fera parvenir le RIB pour le virement à l'Institut Français de Nantes en zone euro.

- 2- régler les frais liés à votre formation sous 72 heures ouvrables à l'ordre de l'IFS après la réception du mail par le secrétariat général,
- 3- envoyer votre justificatif de paiement par courriel à Annabelle OSTYN :
annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com.

NB : Les frais bancaires sont à votre charge, il est important de le signaler à la banque en charge de votre virement.

3.2 Prise en charge par un organisme

Un organisme prend en charge une partie ou l'ensemble des frais liés à votre formation, vous devez :

- 1- demander à votre organisme de remplir une attestation de prise en charge (modèle téléchargeable sur la page web du CIEP),
- 2- envoyer à Annabelle OSTYN : annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com votre attestation de prise en charge,
- 3- après avoir déposé votre dossier électronique sur le site du CIEP, le Secrétariat Général de l'Institut Français au Sénégal (IFS) prendra contact avec vous, afin d'identifier les

modalités de paiement, si l'ensemble des frais n'est pas pris en charge par votre organisme.

Vous résidez dans la zone CFA : le Secrétariat Général vous fera parvenir le RIB pour le virement à l'IFS en zone CFA.

Vous résidez hors zone CFA : le Secrétariat Général vous fera parvenir le RIB pour le virement à l'Institut Français de Nantes en zone euro.

- 4- régler les frais à votre charge, si votre organisme ne prend pas en charge la totalité des frais liés à votre formation, par virement bancaire sous 72 heures ouvrables à l'ordre de l'IFS après la réception du courriel du Secrétariat Général,
- 5- envoyer votre justificatif de paiement par courriel à Annabelle OSTYN : annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com.
- 6- Une convention entre l'IFS et votre organisme sera émise en amont de la formation précisant les modalités de prise en charge de la formation et les obligations des différents partenaires en amont de la formation.

NB : Les frais bancaires sont à votre charge, il est important de le signaler à la banque en charge de votre virement.

3.3 Prise en charge par la structure organisatrice

L'Institut français au Sénégal (IFS) prend en charge les frais liés à votre formation, vous devez contacter Annabelle OSTYN : annabelle.ostyn@institutfrancais-senegal.com pour la constitution de votre dossier,

4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Une lettre de confirmation de l'inscription vous sera adressée par courriel après validation de votre dossier par le CIEP (validation pédagogique) et par l'IFS (validation administrative et financière).

Pour les participants pris en charge par un organisme, votre responsable de formation sera en communiqué du courriel d'envoi de votre lettre de confirmation.

5 CENTRE DE FORMATION

Les salles de formation de l'université – BELC, Dakar 2019 sont situées au sein de l'IFS ,89 rue Gomis, Dakar Plateau.

6 HÉBERGEMENT

L'hébergement pour les personnes résidant hors de Dakar est pris en charge par l'IFS, inclus dans les tarifs, auprès de l'hôtel Fleur de Lys. Site de l'hôtel : <http://hotelfleurdelysdakar.com/centreville/>

Il vous est possible de réserver par vous-même une chambre dans un autre hôtel. Veuillez simplement en informer Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com .

Attention, les frais engendrés par le participant pour rejoindre le centre de formation ne seront pas pris en charge par l'IFS et les frais d'hébergement seront dans ce cas à la charge du participant, l'IFS ne prenant en charge que l'hébergement à l'hôtel Fleur de Lys.

7 RESTAURATION

Les pauses café, le déjeuner seront pris en charge et organisés par l'IFS.

Le petit-déjeuner et le dîner pour les personnes hébergées par l'IFS sont compris dans le prix des chambres.

Les petits-déjeuners et les dîners ne seront pas pris en charge pour les résidents dakarois.

8 TRANSPORTS

Le transport aéroport-hôtel-aéroport est à la charge du participant.

- Le taxi individuel est de 25 000 CFA. Si besoin, l'IFS pourra réserver le transport pour plus de facilité à l'arrivée. La demande devra être effectuée auprès de Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com
- Des navettes Dakar DemDikk relie l'aéroport au centre de Dakar. Un taxi sera à ajouter pour rejoindre l'hôtel : http://demdikk.com/aibd_dem_dikk/
- Pendant la formation les transports sont pris en charge par l'IFS, sauf pour les personnes ayant choisi un hôtel différent de celui proposé par l'IFS.
- Afin d'organiser au mieux votre arrivée à l'hôtel, merci d'informer Léa BOTTOT : lea.bottot@institutfrancais-senegal.com de votre vol (n° de vol et arrivée / départ) dès que possible.

9 PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES

Le mardi 18 juin, **une cérémonie d'ouverture** sera organisée afin d'accueillir l'ensemble des participants. Le soir, l'IFS offrira **le pot de l'amitié** afin que les participants et les formateurs fassent connaissance.

Le mercredi 19 juin, **une conférence** sur les enjeux de l'alphabétisation et du français langue seconde (FLS) en milieu francophone se déroulera à l'IFS.

Le jeudi 20 juin, un **cocktail dinatoire** sera également organisé à la Résidence de France dans le but de prolonger les échanges entre les participants.

Le vendredi 21 juin, l'IFS vous accueillera pour **la fête de la musique**.

Au cours de la formation, **des activités culturelles** (cinéma, théâtre, concerts) seront proposées en soirée.

Les matins, les participants auront l'occasion d'échanger avec des maisons d'éditions.

Tout au long de la formation, les participants auront l'occasion de découvrir les artisans locaux présents spécialement pour l'évènement dans les jardins de l'IFS.

Le programme définitif sera remis lors de l'ouverture de l'université régionale – BELC, Dakar 2019.

10 CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription à l'université régionale – BELC, Dakar 2019 implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

10.1 Déroulement de la formation

En assistant à l'université régionale – BELC, Dakar 2019, le participant s'engage à :

- assister aux conférences, présentations et ateliers (si proposés) ;
- respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- ne pas nuire au bon déroulement du stage ;
- respecter les règles de la vie en communauté.

10.2 Certificat

À l'issue de la formation, un certificat mentionnant les modules suivis et le volume horaire effectué, vous sera délivré.

Vous signerez une feuille d'émargement à chaque séance des modules suivis. En cas d'absence à l'une ou plusieurs séances d'un module, le nombre d'heures correspondant à vos absences sera déduit. Les participants n'ayant pas suivi l'ensemble des séances recevront leur certificat par voie postale.

10.3 Enquête de satisfaction

En fin de formation, vous serez invité(e) à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

10.4 Assurance responsabilité

Vous êtes invité(e) à vérifier que votre contrat d'assurance couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.